ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08
www.fr.ch/dsj

—

Réf: EJ/em
T direct: +41 26 305 14 03
Courriel: dsj@fr.ch

Direction de la sécurité et de la justice
Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

Aux organes consultés selon liste annexée

Fribourg, le 24 juin 2015

Consultation relative à l'avant-projet de loi modifiant la loi du 12 novembre 1964 sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels et la loi du 6 mai 1965 sur l'assurance des bâtiments contre l'incendie et les autres dommages

Madame, Monsieur,

Dans sa séance du 22 juin 2015, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de de loi modifiant la loi du 12 novembre 1964 sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels et la loi du 6 mai 1965 sur l'assurance des bâtiments contre l'incendie et les autres dommages.

Vous trouverez en annexe l'avant-projet de loi et son rapport explicatif ainsi que le projet de règlement. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat à l'adresse www.fr.ch/consultations.

Je vous serais reconnaissant de prendre formellement position sur la variante proposée et vous prie d'adresser votre réponse **jusqu'au 30 septembre 2015** sous forme électronique à l'adresse dsj@fr.ch.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette consultation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Erwin Jutzet
Conseiller d'Etat

Annexes mentionnées